

Réponse de suivi au Comité sénatorial permanent des finances nationales (NFFN)**Budget principal des dépenses pour l'exercice terminant le 31 mars 2025, à l'exception du crédit 1 de la Bibliothèque du Parlement****1er octobre 2024**

- 1. Répondez au Comité avec un document d'une page qui détaille (1) les changements apportés à la budgétisation de SPC, qui transfère le financement des opérations aux ressources humaines afin de mieux gérer les coûts dépensés pour les entrepreneurs, et (2) explique l'exercice continu du budget de base zéro. – Sénateur Larry Smith**

Réponse:

Services partagés Canada (SPC) continue de mettre l'accent sur la réduction du recours aux consultants de façon continue, conformément à l'engagement pris dans le Budget de 2023 concernant les mesures d'économie à l'échelle du gouvernement. Dans le cadre du respect de cet engagement budgétaire, qui comprend également l'élimination des services non standard et hérités et la réduction des déplacements, SPC s'efforce de réduire les services professionnels. Plus précisément, SPC réduit son recours aux consultants à long terme ou des consultants en gestion, et continuera de compter sur les fonctionnaires pour fournir des services.

De plus, bien qu'il y ait eu une croissance de notre personnel pendant la pandémie, nous veillons à ce que l'embauche soit « intelligente » afin que toute croissance soit ciblée. Par conséquent, en plus de réduire les dépenses en services professionnels, nous nous engageons également à nous assurer que nous disposons d'un financement suffisant pour l'effectif des ressources humaines du ministère. Cela signifie qu'il faut transférer le financement des opérations vers les ressources humaines pour s'assurer que tout déficit est couvert. Cet exercice permet à SPC de poser les bonnes questions sur ce dans quoi nous investissons afin que nous puissions mieux servir les Canadiens.

Enfin, un exercice de budgétisation à base zéro est également en cours dans le but d'examiner la façon dont le budget est dépensé et de déterminer les possibilités de réaffecter les fonds à des travaux plus importants, de trouver des activités qui peuvent être arrêtées et où des changements structurels peuvent être apportés pour modifier de façon permanente la structure des coûts de la prestation des services de TI tout en maintenant une responsabilité et une transparence totale. À court terme, plus précisément au cours de l'exercice, nous entreprenons régulièrement un exercice d'établissement des priorités qui analyse toutes nos initiatives par rapport au financement disponible dans le but de nous assurer que nous nous concentrons sur les initiatives les plus importantes pour SPC et que nous sommes alignés sur les autres priorités du GC.

2. Faire un suivi auprès du Comité avec des détails concernant la proportion du travail de SPC qui est effectuée par des consultants. – Sénateur Éric Forest

Réponse:

2023-24 : 56 % alloués aux activités régulières/opérationnelles, 25 % aux projets/initiatives et 19 % aux activités partenaires/clients.

2022-23 : 64 % alloués aux activités régulières/opérationnelles, 20 % aux projets/initiatives et 16 % aux activités partenaires/clients.

2021-22 : 61 % alloués aux activités régulières/opérationnelles, 20 % aux projets/initiatives et 19 % aux activités partenaires/clients.

2020-21 : 47 % alloués aux activités régulières/opérationnelles, 36 % aux projets/initiatives et 17 % aux activités partenaires/clients.